



Namur, le 26 février 2024

Administration

Gestion des ressources
humaines

NOTE A :

Madame la Directrice financière ffons ;
Messieurs les Inspecteurs Généraux ;
Mesdames et Messieurs les fonctionnaires chargés
de la Direction des Services et Etablissements provinciaux.

Au Cabinet de :

Madame et Messieurs les Députés provinciaux ;

Au secrétariat de :

Monsieur le Gouverneur ;
Monsieur le Président du Conseil provincial ;
Monsieur le Directeur général.

Votre correspondant :

Julie TEIRLYNCK

Tél : 081/77.54.53

E.mail : julie.teirlynck@province.namur.be

Objet : Appel aux candidats :

Constitution d'une réserve de recrutement au grade d'attaché spécifique ou attachée spécifique - architecte pour les besoins de fonctionnement du Service Technique du Patrimoine Immobilier.

En sa séance du 22 février 2024, le Collège provincial a décidé d'organiser un examen en vue de constituer une réserve de recrutement au grade d'attaché spécifique ou attachée spécifique - architecte pour les besoins de fonctionnement du Service Technique du Patrimoine Immobilier.

Conditions générales d'accès :

- Être de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Condition particulière d'accès :

- Être titulaire d'un master en architecture ;
- Disposer d'une expérience de minimum 2 ans dans la conception, l'organisation et le suivi de réalisation de travaux de bâtiments (connaissance des matériaux et techniques de mise en œuvre, en ce compris installations techniques de chauffage, sanitaire, électricité, sécurité....) ;
- Avoir effectué avec fruit son stage (certificat de fin de stage) ;
- Être inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes.

Les postulants/postulantes pourront prendre connaissance, en annexe, du descriptif de fonction.

L'examen sera constitué de deux parties :

Une épreuve écrite (minimum requis de 60%) consistant à évaluer les connaissances et les compétences des candidats ou candidates dans les matières suivantes :

- Marchés publics ;
- Code de la Démocratie Locale ;
- Coordination sécurité-santé ;
- PEB ;
- Législation relative aux travaux en matière de sécurité et de subsides.

Une épreuve orale (minimum requis de 60%) consistant en un entretien évaluant la motivation des candidats ou candidates, leurs connaissances techniques en PEB, en coordination sécurité santé et en marchés publics.

Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR, ou introduites, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be, pour **le 31 mars 2024** au plus tard. Elles seront impérativement accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie du titre requis.

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Je vous prie de porter ce qui précède à la connaissance du personnel placé sous vos ordres, y compris celui qui serait momentanément éloigné du service. Vous conserverez la preuve de sa bonne diffusion. Je vous rappelle à ce propos la circulaire du 10 mai 2001, réf.609/MP/PP/Mi ayant notamment pour objet l'information du personnel provincial.



Valéry ZUJEN,
Directeur général



PROVINCE
de **NAMUR**

Services d'appui, services techniques et transition territoriale

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Architecte (F/H/X)
<i>Grade</i>	Attaché ou Attachée spécifique
<i>Echelle barémique</i>	A1 sp
<i>Statut</i>	Contractuel
<i>Régime de travail</i>	Temps plein
<i>Service</i>	Service Technique du Patrimoine Immobilier – Cellule Technique

PRESENTATION DU SERVICE	
<i>Mission principale du service</i>	<p>La Cellule technique (Architecture) du Service Technique du Patrimoine Immobilier assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion / maintenance du patrimoine immobilier provincial (cadastre, études, réalisations avec une sensibilité particulière au développement durable (environnement et gestion énergie) - l'adaptation du patrimoine immobilier aux besoins des services et à leurs évolutions et préserver la valeur économique et technique des bâtiments en veillant à réduire au maximum leur impact environnemental et leur consommation énergétique
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	<p>N+2 : Inspecteur général N+1 : Cheffe de division technique ffon N : Architecte</p>
<u>LES MISSIONS :</u>	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	<p>En collaboration avec la hiérarchie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer, organiser la réalisation de travaux - Diriger et gérer pour la partie Architecture, les agents techniques travaillant sur le projet dont l'architecte est responsable et coordonner les études de techniques spéciales confiées soit aux agents techniques du STPI ou à des bureaux d'études externes - Réaliser les dossiers en vue de l'obtention de permis d'urbanisme - Réaliser des études de faisabilité pour l'achat ou la location de biens immobiliers - Agir en qualité de fonctionnaire dirigeant de marchés de travaux pour des chantiers d'envergure conformément à la loi sur les marchés publics
<i>Missions et activités :</i>	<p><u>ETUDES DE PROJETS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les études de faisabilité et l'estimation du coût de futurs projets - Diriger la réalisation de projets complets (plans, cahiers des charges techniques, métrés,...) de maintenance de bâtiments, d'aménagements, de transformations et/ou réhabilitation lourdes, en coordination avec ses collègues architecte, ingénieurs, agents techniques <p><u>CONCEPTION DE MARCHÉS DE SERVICES ET DE TRAVAUX</u></p> <p><u>EN COLLABORATION AVEC LA CELLULE ADMINISTRATIVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir sur le plan opérationnel et technique les marchés de service d'auteur de projet et assurer le suivi ultérieur de leur exécution (déterminer les critères d'attribution, organiser les visites pendant la durée de consultation, analyser les offres, ...) - Concevoir sur le plan opérationnel et technique les marchés de travaux (déterminer les critères d'attribution, organiser les visites pendant la durée de consultation, analyser les offres, ...) - Superviser les études réalisées par des bureaux d'études privés

	<p><u>GESTION DE CHANTIERS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier et coordonner l'exécution des travaux/projets avec les services clients et les entreprises et/ou fournisseurs extérieurs en collaboration avec la Cellule administrative - Assurer le suivi des chantiers depuis l'OC jusque y compris les réceptions provisoire et définitive en collaboration avec la Cellule administrative : <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et assister aux réunions de chantier, en dresser les procès-verbaux - Contrôler les états d'avancement - Contrôler les décomptes - dresser les PV de réception - Assurer une assistance technique auprès de la Cellule d'Entretien et de Maintenance pour l'exécution des travaux qui lui sont confiés (plans, conseils et directives d'exécution, métrés, normes de sécurité,...) <p><u>GESTION BUDGÉTAIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimer les crédits nécessaires aux travaux dans le cadre des prévisions budgétaires du Budget Initial - Utiliser de façon efficace, efficiente et parcimonieuse les crédits budgétaires <p><u>RESPECT DU CADRE LÉGAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, dans le cadre de la loi du 4 août 1996 et de ses arrêtés d'application - Appliquer toutes les normes légales en vigueur en matière de sécurité, d'incendie, d'isolation, d'environnement, de RGPT, de RGIE, de désamiantage, de gestion des déchets,...
<p><i>Contraintes du poste :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements fréquents – Être titulaire du permis de conduire de type B - Grande disponibilité horaire - Variété des demandes - Moyens limités à disposition - Impositions strictes en matière de procédures

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Être titulaire d'un diplôme d'architecte (master ou grade légal)- Avoir effectué (avec fruit) le stage obligatoire pour une inscription à l'Ordre des architectes- Disposer d'une expérience de minimum 2 ans dans la conception, l'organisation et le suivi de réalisation de travaux de bâtiments- Connaître les matériaux et techniques de mise en œuvre, en ce compris les installations techniques de chauffage, sanitaires, électricité, sécurité)- Disposer d'une bonne connaissance en DAO et plus particulièrement du logiciel AutoCad- Connaître la loi et les arrêtés d'application régissant les marchés publics- Connaître la réglementation en matière de sécurité et prévention- Connaître la structure provinciale
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Gérer un budget : préparer et exécuter le budget d'un projet et en assurer le suivi, procéder à une révision en fonction des écarts par rapport aux prévisions- Mesurer, évaluer l'atteinte d'un objectif, la mise en œuvre d'une politique ou la réalisation d'une activité en vue d'en optimiser l'efficacité et en utilisant des indicateurs- Gérer la relation client : créer, développer et entretenir une relation avec un client au sein de son domaine d'activité en vue de lui garantir une qualité de service- Maîtriser des délais : planifier, organiser l'activité en vue de respecter les échéances, prioriser les activités, les besoins et les objectifs selon des critères définis- Anticiper : identifier et devancer une situation, un événement, dans l'action immédiate, en vue de valoriser les effets positifs et/ou de minimiser les effets négatifs prévisibles- Savoir décider : retenir, entre plusieurs options d'actions ou de réponses, celle jugée la plus pertinente, arrêter et assumer un choix au sein de son champ de responsabilité- Recueillir les besoins et fixer les moyens d'y répondre- Superviser et analyser les différentes étapes d'un marché public de travaux- Consulter les fournisseurs et entreprises, recueillir les offres- Initier les bons de commandes et les éventuels marchés publics- Assurer le suivi et la coordination de l'exécution des travaux, tant par la Cellule d'Entretien et de Maintenance que par des entreprises privées- Superviser la coordination des travaux confiés à des bureaux d'études extérieurs- Vérifier, superviser et négocier les états d'avancement, des décomptes, des factures- Evaluation des coûts (finances et horaires) des interventions à tous les stades (ante et post exécution) des projets et des chantiers

Savoir-être :

- Faire preuve d'un grand sens de la déontologie et de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'innovation : raisonner différemment, rechercher, imaginer, définir, mettre en œuvre des pratiques, des solutions nouvelles, tout en respectant les procédures en vigueur et l'environnement de travail
- Posséder un sens critique : s'interroger, porter un jugement constructif, avancer une contre-proposition argumentée sur un fait, une situation, une proposition
- Être autonome : exercer ses activités sans constante supervision, s'organiser en prenant des initiatives dans un cadre de responsabilité défini
- Avoir le sens de l'initiative : prendre spontanément, dans son champ de responsabilité, les dispositions susceptibles d'optimiser son action
- Être à l'écoute : être réceptif et attentif aux messages et sollicitations de ses interlocuteurs et de son environnement
- Faire preuve de diplomatie : être pondéré, nuancé, faire preuve de tact et d'habileté dans sa relation avec autrui
- Faire preuve d'autorité et de fermeté : faire accepter son autorité légitime en s'affirmant et en assumant ses responsabilités dans le respect d'autrui
- Avoir de la capacité d'adaptation : faire face à la nouveauté et au changement, ajuster sa posture en fonction de l'environnement, de la situation et de l'interlocuteur
- Posséder le sens de l'organisation : avoir une propension à agencer et structurer son environnement en vue d'optimiser le service rendu
- Avoir le sens des responsabilités : s'engager, avec discernement, dans une action relevant de ses attributions et assumer ses choix
- Faire preuve de réactivité: répondre rapidement et de manière appropriée aux sollicitations, en particulier dans les situations d'urgence
- Être rigoureux, méticuleux